

Rencontre UPCM jeudi 27 novembre 2014

Participants

ROLAND BONNET
JEAN-MARC POUGNET

DTSO/CHEF ADVE
DTSO/ADVE/US

DANIELLE FARRANT
GILLES MATHIAS
LOUISA GRONOW
OLIVIER BAUDRY
CATHERINE RENOUARD

PENICHE ATHOS
PENICHE ESPERANCE
PENICHE ENCHANTE
PENICHE ALEGRIA
PENICHE CARRABOSSE

Rappel du cadre de cette réunion

Suite à la manifestation « Boat Show » de Capestang, VNF a souhaité organiser une réunion d'échanges avec les bateaux hôtel adhérents à l'UPCM. Cette rencontre a pour but de connaître le ressenti de la profession sur plusieurs thèmes: les conditions de navigation, les platanes, les besoins en lieu de stationnements, d'embarcadères, équipements, etc.

Les usagers demandent s'il est possible que le représentant présent en CLU (commission locale des usagers) soit accompagné d'autres personnes du métier.

La composition des CLU est calquée sur celle de la Commission Nationale et seuls les représentants des organisations d'usagers y sont conviés. Pour les bateaux à passagers, le CAF a désigné ses deux représentants : un pour l'est du réseau (M Gaudry, suppléant M Ribo) et un pour l'ouest

En revanche les autres instances locales, appelées réunions territoriales, sont ouvertes tous. Un rappel des conditions des réunions institutionnelles est fait.

Il semble que tous les usagers ne soient pas associés aux réunions territoriales pilotées par les subdivisions (Midi, Versant Atlantique)

Le service propose de veiller à ce que les subdivisions aient une liste exhaustive de tous les professionnels.

Les usagers précisent que si les bateaux hôtels ont une activité similaire, ils ont tous des sensibilités différentes. Les problématiques ne sont pas toujours les mêmes.

Il est donc décidé que les réunions «métier» seraient élargies.

Réseau d'informations :

Jean-Marc Pougnet précise que la mission des relations avec les usagers constitue le point d'entrée pour les questions de tous ordres. Une rubrique dédiée existe également sur le site internet de la DTSO.

Il s'agit de la rubrique «*questions courantes / une question sans réponse?*»

Elle dirige l'utilisateur directement sur la boîte mail du bureau de la Mission Usagers.

Les usagers demandent si l'on peut également trouver les avis à batellerie sur le site. Oui, et pour s'abonner et les recevoir systématiquement, il suffit d'aller sur le site national www.vnf.fr et de suivre les indications dans la rubrique « avis à batellerie »
Le bureau des usagers passera le lien à l'UPCM

Image du Canal du Midi :

Les bateaux hôtels sont étroitement liés à la notion de tourisme. Souvent authentiques et historiques, ils participent à l'attrait du Canal du Midi. Ces bateaux font partie du patrimoine et ne sont pas assez mis en valeur par VNF. Il serait souhaitable que des zones de garages soient allouées à ces bateaux dans des lieux choisis, afin de les mettre en valeur lorsqu'ils ne naviguent pas. C'est déjà le cas sur les canaux de Bourgogne.

Il existe une reconnaissance des bateaux qui ont reçu le label d'intérêt patrimonial (BIP), certifiés par une labellisation décerné par la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial (FPMF). Ils bénéficient d'une réduction de tarif sous la forme d'un abattement à hauteur de 90 % de la tarification en vigueur. Le service fera passer l'information à l'UPCM

Les usagers regrettent que des épaves jonchent les rives et donnent une mauvaise image du canal. VNF a engagé une démarche en ce sens. Des actions sont menées afin de débarrasser le canal de ces embarcations (13 bateaux abandonnés ont été retirés aux Onglous en partenariat avec la commune de Marseillan). De plus une campagne d'identification et de verbalisation des bateaux stationnant sans convention d'occupation temporaire (COT) est en cours. Des constats d'abandon sont établis lorsque les propriétaires ne sont pas connus. VNF devient alors propriétaire et peut les détruire. Cette procédure est longue et onéreuse.

Conditions de navigation

Concernant les embarcadères au Somail, les usagers estiment qu'il n'y a pas de problème et qu'ils sont en nombre suffisant. Ils s'informent entre eux de leur arrivée de sorte qu'il n'y ait pas de souci de place.

VNF indique qu'au Somail, une réflexion est en cours avec la communauté d'agglomération de Narbonne. Le projet est d'améliorer l'aspect paysager du site à la suite de l'abattage des platanes touchés par le chancre coloré. Une amélioration de la gestion du site est en outre visée, par la création d'un port de plaisance avec un gestionnaire. Le maintien des embarcadères existants doit être préservé.

Le nombre trop réduit de points d'eau/électricité constitue le plus gros problème. L'UPCM fait remarquer que s'ils étaient mieux répartis, les péniches hôtel ne seraient pas obligées de stationner en même temps au même endroit.

Certains points sont fermés comme à Roubia et Ventenac. Un problème de pollution olfactive est signalé à Roubia, du à une arrivée d'eau usée qui débouche dans le canal. C'est aussi le cas au niveau de la Croisade entre Capestang et Argeliers.

De plus l'embarcadère existant n'est plus utilisable car il y a deux platanes morts à cet endroit.

Un groupe de travail avec le CAF est prévu concernant les embarcadères Le ponton embarcadère à Colombiers sera réhabilité. Un autre projet est prévu à Capestang. Une clause sera intégrée pour l'accueil des bateaux à passagers, dans les cahiers des charges des concessions portuaires.

Le service procède au contrôle des concessions. Aussi il est important que les bateaux à passagers fassent remonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les concessions portuaires.

L'UPCM signale un problème d'accès à Narbonne par l'Aude. Beaucoup de courant et difficultés pour rentrer sur la Robine. Le problème pourrait être réglé par la pose d'une glissière.

La signalisation d'un banc de sable sur l'Aude lorsqu'on sort du Gailhousty n'est pas assez visible.

A Trèbes, à l'embarcadère en amont du pont il n'y a pas assez de fond, aussi il est impossible de faire le plein d'eau. Il existe un autre point d'eau sur l'autre rive au PK 117 mais il est fermé.

Les Péniches hôtel sont amenées à stationner également sur l'Hérault. Il est important qu'il y ait des points d'eau/électricité dans les zones de stationnement.

L'UPCM insiste sur les difficultés liées au manque de points d'eau/électricité et propose d'investir et d'en assurer la gestion.

VNF propose que l'UPCM fasse remonter les lieux géo-référencés où des points d'eau/électricité seraient souhaitables, et étudiera la possibilité d'accorder des COT à l'UPCM pour leur réalisation et gestion.

A Poilhes, difficultés de croisement, le passage est trop étroit et il n'y a pas de visibilité. Le point sera étudié avec le concessionnaire.

Un rappel des règles de stationnement est fait car il y a beaucoup d'idées fausses.

VNF précise que les bateaux qui stationnent sur le canal n'ont pas forcément de COT.

Une action coercitive est en cours pour faire cesser cette situation.

Les projets :

A Sallèles une discussion est engagée avec le loueur « France Fluviale » pour une base fluviale.

Il faut faire en sorte de maintenir les équipements présents.

Un projet de port de plaisance à Béziers (Port neuf) est à l'étude.

A Agde, projet d'amélioration du site, avec l'agrandissement de la darse, réhabilitation de l'hôtel Riquet et création d'une zone d'activité tertiaire, à la place de la friche industrielle de la Méditerranéenne. L'agglomération Hérault-Méditerranée est en train de réfléchir à d'autres haltes nautiques sur Vias, Bessan Portiragnes.

A Marseillan, dans le cadre du plan de référence, est prévue la création d'un port de plaisance, permettant notamment aux bateaux de vidanger leurs eaux noires et grises avant d'entrer sur l'étang de Thau.

Informations sur les platanes :

Les usagers demandent plus d'information concernant les programmes d'abattages/replantation des platanes.

VNF précise que les informations relatives aux chantiers sont diffusées sur les avis à batellerie.

L'UPCM souhaite pouvoir expliquer directement les démarches entreprises aux clients des bateaux hôtel, plutôt que de simplement distribuer les plaquettes éditées par VNF.

Il est proposé de traiter le sujet lors d'une prochaine rencontre en avant saison, pour que les professionnels aient toutes les informations relatives aux replantations.

Conjoncture :

Selon les usagers, le fluvial a le vent en poupe. L'activité se développe.

Les réservations pour la saison prochaine sont déjà bonnes.

L'abattage des arbres a soulevé des craintes mais cela n'a pas été un frein pour l'activité.

Au contraire les clients apprécient la vue dégagée qui laisse maintenant découvrir les villages et les vignobles, cachés jusque là par les arbres.

L'idée de ne pas replanter à certains endroits stratégiques est évoquée.

En revanche l'UPCM s'inquiète de la dégradation des berges, occasionnée notamment à la suite des abattages. Des reprises de berges sont prévues dans le projet global de replantation.

Rappel des suites à donner :

VNF devra :

- Associer tous les usagers aux réunions métier et pas seulement les représentants désignés.
- Informer l'UPCM des conditions d'obtention du label « BIP »
- Indiquer le lien permettant l'abonnement aux avis à batellerie.
- Etudier la faisabilité d'une COT pour la gestion des points d'eau/électricité par l'UPCM.
- Remonter aux subdivisions concernées les problèmes relatés en réunion.
- Mettre en relation l'UPCM et le service mécénat, pour une réunion d'information sur les platanes.

- L'UPCM fera remonter les lieux géo-référencés où des points d'eau/électricité sont souhaités.

- Les bateaux à passagers feront remonter en temps réel les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les concessions portuaires ainsi que celles relatives aux conditions de navigation sur le canal.

Le principe d'une rencontre régulière entre VNF et l'UPCM en avant et en fin de saison est retenu.